

Orientations stratégiques : un nouvel ÉLAN ou la poursuite d'une politique mortifère ?



Fin 2021, le Directoire a présenté aux élus de CSE ses Orientations Stratégiques pour les 3 prochaines années. Ce plan stratégique dénommé « Un nouvel élan » n'a rien d'original. Il applique toujours les mêmes recettes : pression commerciale et rationalisation des charges.

Les démissions s'enchaînent....

Pendant ce temps, les démissions s'enchaînent dans le réseau BDD, et la BDR prend le même chemin. La direction semble désemparée devant une telle situation et n'arrive pas à endiguer ce mouvement. Une des conséquences de ce phénomène est de faire peser une charge de travail encore plus lourde sur les commerciaux restants. Ils s'épuisent, se démotivent et certains finissent par jeter l'éponge à leur tour. C'est une spirale sans fin. Pourtant, cela fait longtemps que nous alertons la Direction sur les effets de sa politique sociale et commerciale... Elle a malheureusement choisi de faire la sourde oreille.

Le Comité de Direction Générale fait la sourde oreille....

Dans un esprit constructif, les élus de CSE ont commenté et amendé ce plan stratégique pour tenter de répondre à ces problématiques. Par deux fois, le Comité de Direction Générale (COS + Directoire) a refusé de prendre en considération les alternatives proposées.

Pas de Plan Stratégique sans les salariés !

Avec ce plan stratégique, nous avons la réponse à notre question ! Ce « Nouvel Élan » n'est que la poursuite d'une politique mortifère et finira, à notre sens, par mener les collaborateurs et l'entreprise dans le mur. Pour le Syndicat Unifié/UNSA, la boussole de la direction ne peut être que le résultat net sur un horizon de 3 ans. Il est plus que temps que la CERA se penche sur des solutions qui conjuguent sa pérennité, la satisfaction de ses clients et surtout le bien-être de ses salariés, qui sont la richesse de notre entreprise, et non pas une variable d'ajustement.



PRÉADHÉSION OU **ADHESION ICI**

Nom : _____ **Prénom :** _____

Née le : _____ **à :** _____

Adresse personnelle : _____

Email perso (facultatif) : _____

Tél. perso (facultatif) : _____

date d'entrée dans le groupe : _____

Affectée à : _____ **Code ES :** _____

Emploi occupé : _____ **Classification :** _____

Temps de travail (%) : _____

**Je souhaite recevoir des informations pour adhérer au Syndicat Unifié/UNSA de la CERA.
Mon numéro de téléphone pour être joint est le**

A.....Le.....Signature

Coupon à retourner à su.cera@sfr.fr

Droit de rectification, informatique et liberté : En application de l'article 127 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant en s'adressant au syndicat. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de l'adhésion. Elles ne pourront être transmises à des organismes extérieurs sans l'autorisation expresse de l'adhérent.